

Collectif 44 « un bateau français pour Gaza »  
21 allée Baco 44000 Nantes

Le 12 juillet 2011

à

Monsieur Grosvalet,  
Président du Conseil général  
de Loire atlantique.

Monsieur le Président,

Nous apprenons par M Bocher que la Commission permanente du Conseil général a voté à l'unanimité la subvention de 5000 € que nous sollicitons pour l'envoi des bateaux français destinés à briser pacifiquement le blocus de Gaza.

Au nom du collectif départemental, nous vous remercions sincèrement de cette subvention qui complète les versements d'autres collectivités et les collectes auprès de milliers de citoyens de notre département.

Votre collectivité témoigne ainsi d'un engagement fort pour la levée du blocus de Gaza et pour l'application du Droit international en Palestine.

Mais, comme vous le savez, après de multiples pressions, intimidations de la part du gouvernement israélien, après des sabotages sur deux d'entre-eux, les bateaux de la Flottille ont été bloqués à Athènes, à l'exception d'un bateau français immobilisé jusqu'à ce jour en Crète.

Par ailleurs des militants français ont été empêchés de se rendre en Palestine et d'autres sont actuellement emprisonnés en Israël.

Nous considérons que l'engagement des citoyens et celui de votre collectivité pour la levée du blocus de Gaza et l'application du Droit en Palestine ne peut s'accommoder ni de ces nouvelles violations du droit par l'Etat israélien ni de la complicité des gouvernements européens et du gouvernement français qui a refusé d'assurer la sécurité de ses ressortissants souhaitant aller à Gaza ou en Cisjordanie.

Comme vous le savez également, nous organisons chaque année des missions en Palestine avec la participation d'élus locaux et nous souhaitons poursuivre en ce sens.

Nous vous demandons donc d'intervenir auprès du gouvernement israélien par l'intermédiaire de l'Ambassadeur israélien en France pour protester contre leur action dans les événements récents qui constituent un déni du droit.

Nous vous demandons également d'intervenir auprès du Ministre français des affaires étrangères pour protester contre l'attitude de la France qui a appliqué les directives d'un gouvernement étranger, pour demander la libération immédiate des militants emprisonnés et pour qu'à l'avenir le gouvernement français assure la protection de ses citoyens souhaitant se rendre en Palestine occupée.

Nous vous remercions de nous tenir informés des démarches que vous engagerez à ce sujet. Veuillez agréer, Monsieur le président l'expression de nos salutations solidaires.

Pour le collectif : Pierre Leparoux